

Procès-verbal N°7 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 9 Octobre 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON,
Absent(s) :	Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°6 de la réunion du Jeudi 02 Octobre 2025.

RAPPEL – COUPE OCCITANIE

Le 3^{ème} Tour de la Coupe Occitanie aura lieu le Dimanche 26 Octobre 2025 à 14h30.
Le tirage au sort de ce tour aura lieu le Jeudi 16 Octobre au siège du District

REPROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Dépt 3 Poule B

Match : N°53642568 du 05/10/2025

AS ST PAULET 1 (D3) / F.C MEJANNES 1 (D3) initialement prévue le 05/10/2025 **est reprogrammé le 26/10/2025.**

Dépt 3 Poule B

Match : N°53516449 du 21/09/2025

U.S ST JULIEN PEY. 1 (D3) / F.C PONTIL PRADEL 1 (D3) initialement prévue le 21/09/2025 **est reprogrammé le 12/10/2025.**

Dépt 4 Poule B

Match : N°53656410 du 21/09/2025

R.C SAUVETERRE 2 (D4) / U.S VALLABREGUES 1 (D4) initialement prévue le 21/09/2025 **est reprogrammé le 12/10/2025.**

RETOUR CSR - INFORMATIONS

Dépt 3 Poule C

Match : N°53653554 du 05/10/2025

F.C MILHAUD 1 (D3) / F.C MOUSSAC 2 (D3)

F.C MILHAUD 1 (D3) Battu par forfait.



Dépt 4 Poule B

Match : N°53655262 du 05/10/2025

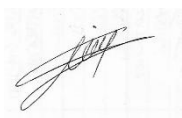
F.C MILHAUD 2 (D4) / U.S. PUJAULAISE 2 (D4)

F.C MILHAUD 2 (D4) Battu par forfait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER

